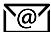



**Département du Gard**

**Mairie**

**30440 Saint Roman de Codières**

 [mairiestroman@orange.fr](mailto:mairiestroman@orange.fr) -  : **04 67 81 30 50**

### **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Novembre 2022**

Le mardi 18 octobre à 18h30, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint Roman de Codières régulièrement convoqué se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Luc Villaret, Maire de Saint-Roman de Codières.

Présents : Luc Villaret, Isa Odenhardt, Odette Saléry, Olivia Delanoë, Gérard Etancelin, Jacqueline Mazel, Thierry Landes, Xavier Rouau.

Secrétaire de séance : Xavier Rouau

#### **ORDRE DU JOUR :**

1. Décision modificative pour le reversement de la redevance pollution
2. Motion pour le maintien de la maternité de Ganges
3. Questions diverses

#### **1. Décision modificative pour le reversement de la redevance pollution**

Une décision modificative est présentée au conseil permettant de créditer une ligne budgétaire pour faire face à une facture de 393 € réclamée par l'Agence de l'Eau par lettre recommandée pour la redevance pour la pollution domestique. Une somme de 1000 € est créditée sur cette ligne (facture + provisions).

Voté à l'unanimité

Par ailleurs, une ligne budgétaire pour le salaire de personnels non-titulaires est créditée de 8000 € (salaire de Sam Murat).

Voté à l'unanimité

#### **2. Motion pour le maintien de la maternité de Ganges**

Le texte d'une motion de soutien au maintien de la maternité de Ganges est présenté au Conseil. Il est important pour l'ensemble des communes du bassin Gangeois, et au-delà, que ce service de proximité soit maintenu sous peine de devoir aller sur Nîmes ou Montpellier. Luc Villaret fait aussi remarquer que souvent dans des cas similaires, la disparition d'une maternité précède de peu celle du service des urgences, ce qui serait dramatique. Certaines communes ont affiché une banderole (coût 150 €) sur des lieux de passage importants pour manifester leur soutien. A St Roman cela n'a pas été jugé pertinent vu le faible passage automobile mais une affiche sera préparée localement et affichée sur la mairie. Le texte de la motion de soutien (adapté pour faire apparaître l'intérêt spécifique de St Roman) sera aussi affiché et diffusé sur Framavox.

Voté à l'unanimité

### 3. Questions diverses

- Trois devis d'architectes ont été demandés concernant les travaux de rénovation de la maison Soulier (sur une base de coûts de travaux estimés à 350 k€). A ce jour deux devis ont été reçus : l'un propose une rémunération de l'architecte de 8,5% du coûts de travaux, l'autre à 7% mais avec par ailleurs des prestations fixes, ce qui fait un coût équivalent au 1er devis. Après réception du troisième devis, le conseil devra trancher. Par ailleurs, une visite de la maison Soulier pour les membres du conseil sera organisée le 14/12 ou le 16/12 à 14h.
- Aide au chauffage pour les personnes en difficultés. A ce jour une douzaine de personnes de la commune se sont manifestées. Tous les demandeurs présentent les critères (notamment quotient familial) de précarité, mais avec cependant des situations contrastées quant à la possibilité de subvenir eux-mêmes à leur besoin en bois. La mairie s'occupera de préparer le bois et de le livrer mais demandera aux bénéficiaires, dans la mesure du possible, de participer activement à l'opération. Pour le futur un mode de fonctionnement différent sera mis en place avec trois possibilités : 1) la société d'économie mixte (SEM) qui gérera la plate-forme bois vendra aux habitants de la commune du bois de chauffage à un prix très préférentiel, 2) un système d'affouage sera mis en place : les habitants pourront récolter gratuitement du bois de chauffage sur les parcelles communales (avec un quota par famille et sur des zones et des arbres repérés par marquage), 3) pour des situations de besoin exceptionnelles, la mairie amènera gratuitement du bois coupé aux personnes concernées.
- Un arrêté municipal de voirie a été pris concernant la réparation de la fibre optique par SFR sur le chemin du Recodier. Le poteau cassé sera remplacé ultérieurement par Orange (espérons courant Décembre). Par ailleurs la route de Sumène par La Fage est de nouveau coupée pour un minimum de 3 semaines (avec arrêté de voirie jusqu'au 23 Décembre en cas de difficultés imprévues) pour l'enfouissement de la ligne électrique.
- Repas du troisième âge. Le repas des anciens aura lieu le 25 Janvier 2023, une quarantaine de personnes est attendue. La question est posée de savoir si on cuisine localement ou si on fait appel comme d'habitude à un traiteur. Il semble que les anciens aient une préférence pour la solution traiteur. Des devis seront demandés par Odette à Fabaron et au traiteur de Sumène. Pour les anciens qui ne pourraient se joindre au repas, un colis festif est prévu (devis à demander à Philippe Boisson et pour des pâtés à Chafiole, maire de Montoulieu).
- Voyage des jeunes à Paris avec visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat les 27 et 28 avril 2023. Une réunion a été organisée par Odette avec les jeunes qui sont très motivés. Il y a 14 inscrits, de la 6e à la terminale. Un repas est prévu dans l'enceinte du Sénat. Des questions seront préparées pour le président

et une restitution de leur voyage pour les habitants sera faite par les jeunes dans le courant 2023. Pour se rendre à la gare de Nîmes, du co-voiturage est envisagé mais un devis sera aussi demandé à Brignolo (minibus 20 personnes). Un loto pourrait être organisé d'ici avril par les jeunes pour participer aux frais du voyage. Par ailleurs, le 19 décembre 2022 aura lieu la fête des enfants à la bergerie (avec le mini mini comico circus).

- Proposition d'une soirée de Nouvel An à la bergerie. Isa propose qu'une fête soit organisée par la mairie le 31 décembre à la bergerie pour célébrer le Nouvel An. De l'avis général c'est une très bonne idée. La question est de savoir quel format doit prendre cet évènement (repas, bar, musique, animation...). Est-ce à la mairie de l'organiser, avec quel budget ? Un sondage est à faire pour savoir quelle affluence serait à attendre. Olivia et Luc contactent quelques habitants pour prendre la température.
- Insonorisation de la bergerie. Isa demande où en est le projet d'insonoriser la bergerie (lieu extrêmement bruyant à cause de la réverbération sonore). Un devis de 8000 € avait été reçu, ce qui n'est pas envisageable. Luc rappelle que la bergerie est en continuelle amélioration (cette année nouveaux aménagements de la cuisine), mais pas à n'importe quel prix. Il faut continuer à faire avancer le dossier de l'insonorisation en envisageant des solutions techniques moins coûteuses, en se faisant aider de spécialistes.
- Pérennisation des feux de la St Jean (ou fête de l'été) à la Pierre Plantée. Le succès de la précédente édition pousse à réitérer l'année prochaine. Du fait de l'interdiction des feux à partir du 15 Juin, il est proposé d'organiser cette fête le samedi 10 juin (pas un vrai solstice, comme le 21, mais quand même un des jours les plus longs de l'année). Il faudra préparer l'organisation à partir de février.
- Projet Art-Science autour de l'arbre. Allier émotions (l'art) et connaissances (la science). Olivia présente le projet porté par une collaboration Exhale/mairie de St Roman et soutenu par la fondation de France. Un compte-rendu spécifique de la première réunion de montage a été diffusé par ailleurs par Olivia. Le projet permettra de se rapprocher de la Filature du Mazel (animation culturelle en Cévennes) pour bénéficier de leur expérience et de leur visibilité. La thématique des Arbres Remarquables de St Roman pourrait être au cœur du projet. La venue de Céline Pialot, peintre naturaliste, pour une exposition en Février 2023 constituera une étape du parcours envisagé, qui reste à définir plus précisément. Cette venue pourra être couplée avec les plantations prévues sur la plate-forme bois.
- Jacques de Serre de Saint Roman. Luc souhaite que cet aviateur héroïque mais méconnu, mort la même année que Charles Lindbergh, soit mis à l'honneur par la commune. La forme que doit prendre cet hommage reste à déterminer.
- Divers : Bulletin à préparer pour Janvier ;Accueil des nouveaux arrivants (liste) ; Naissances, décès.

Le conseil est levé à 21h.